

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20251106-127-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2025

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le six novembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni dans la salle de convivialité de la Mairie de Myon, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

N° 127/25

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Fabienne ARNOUX à Alain MONNIER, Joel BOLE à Vincent MARGUET, Félix CHOPARD à Laurent BROCARD, Franck COLLINET à Sandrine CLADY, Vanessa DORDOR à Isabelle GUILLAME, Angèle LIME à Maxime GROSHENRY, Christian MESNIER à Jean-Pierre CUNCHON, Danielle PITAVY à Claude CURIE, Marie-Christine ROBERT à Frédéric BONNEFOI, Patrick SEBILE à Patricia LABERTERIE

Suppléé(e)s Serge MONNET par Hubert JUSTE

Excusé(e) Guillaume AYMONIN, Jean-Marie DONEY, Pascale GOSSE, Elisabeth JACQUES, Véronique KELLER, Nathalie KOWAL-BONDY, Jean-Michel LIEVREMONT, Nadia LOUIS, Romuald MAUGAIN, Pascal PERCIER, Gérard PESEUX, James PROUTEAU, Laetitia ROGNON, Marie-Christine VERNEREY

Absent(e)s Henri BARBET, Jean-Michel BELPOIS, Christine BREUILLOT, Claude CHATELAIN, Yves CUINET, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Chantal MARAUX, Jacques MAURICE, Florence PAUL, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE, Patrick TELES

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mme Sarah VIONNET a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.



Considérant l'analyse des schémas directeurs et les visites terrains sur les divers dispositifs (STEP et réseaux) ;

Considérant la prise en compte des mises en demeures de la DDT et les non-conformités ;

Considérant le renouvellement de certains dispositifs vieillissants (pompe, poste de relevage, armoire électrique, traitement chlorure ferrique inexistant à mettre place, etc.) ;

Les services de la RALL (Régie Assainissement Loue Lison) ont établi un projet de plan pluriannuel pour les prochaines années.

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	55
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	1
· Dont représenté(e)s	10
· Excusé(e)s :	14
· Non excusé(e)s :	17
- Votants	66
- Ne participe pas au vote	

Résultat du vote	
- Pour :	66
- Contre :	0
- Abstention :	0

Il s'agit d'un plan qui sera actualisé tous les ans en fonction des capacités financières de la RALL qui ne sont à ce jour que des estimations. De plus, l'incertitude sur les subventions fera sans doute évoluer ce plan tant dans son contenu, dans son chiffrage, que dans son rythme de réalisation.

Ces travaux classés par ordre de priorité, ont été présentés et approuvés par le Conseil d'exploitation qui s'est tenu le 05/11/2025.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20251106-127-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2025

Après débat, les membres du Conseil communautaire approuvent à l'unanimité ce projet de plan pluriannuel d'investissements annexé.

Fait et délibéré en séance, le 06.11.2025

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

